

Engagements du demandeur

Je m'engage¹ :

- **A prendre connaissance de toutes les informations présentes dans tous les documents consultables sur la page du Guide des aides du dispositif.**
- **A ne pas commencer l'exécution du projet (signature de bon de commande, approbation de devis...) pour lequel la subvention est sollicitée avant la date de début d'éligibilité des dépenses précisée dans l'accusé de réception.**

NB : L'achat de terrain, la réalisation d'études préalables aux investissements ou les frais de maîtrise d'œuvre, sont éligibles même si ces actes sont réalisés avant le dépôt de la demande d'aide et ne sont pas considérés comme un commencement d'exécution.

- **A informer la Région par écrit, préalablement ou concomitamment à la demande de paiement concernée et avant la date de fin de validité de la décision attributive de subvention de :**
 - Toute modification relative à un changement de ma situation juridique, raison sociale de ma structure ;
 - Toute modification technique substantielle ou modification du plan de financement de mon projet ;
 - Toute modification de mes engagements ou de mon projet (début de travaux par exemple).
- **A conserver la propriété du bien ou de l'équipement subventionné pendant la durée de son amortissement.**
- **A ne pas avoir sollicité pour ce projet d'autres financements privés et d'autres aides publiques (nationales ou européennes) que ceux indiqués dans la demande de subvention pour les mêmes dépenses et ne pas en solliciter pour l'avenir.**
- **A ce que ma structure ne soit pas en liquidation judiciaire ou en période d'observation lors d'une procédure de sauvegarde ou de redressement judiciaire.**
NB : lorsque l'aide est légalisée par un régime d'aide d'Etat, la structure est inéligible si elle remplit l'une des conditions fixées à l'article 2 paragraphe 18 Règlement (UE) 651/2014).

¹ En cas de forme sociétaire : nous nous engageons à ...

- **A informer spontanément la Région de toute situation potentielle de conflit d'intérêts et de tout changement de situation susceptible de créer une incompatibilité, durable, ou ponctuelle, avec l'attribution de la subvention.**
- **A détenir, conserver et fournir tout document (original) ou justificatif** (factures, relevés de compte bancaire, comptabilité ou tout autre document attestant de l'éligibilité du destinataire de l'action...) permettant de vérifier la réalisation effective de l'opération, demandé par l'autorité compétente pendant 10 années à compter du paiement final de l'aide. Pour le matériel d'occasion, conserver une copie de la facture initiale de l'achat attestant que le vendeur l'avait acquis neuf.

J'atteste sur l'honneur :

- L'exactitude de l'ensemble des informations fournies dans la présente demande en ligne, dans ses annexes et les pièces jointes.

Je suis informé(e) que :

- En cas d'irrégularité ou de non-respect de mes engagements, je devrais rembourser les sommes perçues, majorées d'intérêts de retard et éventuellement de pénalités financières, sans préjudice des autres poursuites et sanctions prévues dans les textes en vigueur.
- La demande d'aide peut être rejetée au motif que le projet ne répond pas aux priorités ou critères définis régionalement et/ou au motif de l'indisponibilité de crédits affectés au dispositif.
- Ma demande d'aide peut être rejetée si mon entreprise est en procédure collective ou le cas échéant en difficulté au sens communautaire (article 2 paragraphe 18 du règlement (UE) n°651/2014).

Raison sociale si concerné :

Nom et Prénom du signataire :

Date :

Signature :